

Mise à jour importante sur les visas pour la Thaïlande pour l'ICFP2022

Cher/Chère [insert name],

Nous transmettons cette importante information actualisée sur les visas à toutes les personnes qui ont indiqué avoir l'intention d'assister à l'ICFP2022 en personne, à Pattaya City, en Thaïlande.

Si vous (ou quelqu'un que vous sponsorisez) a besoin d'un visa pour se rendre en Thaïlande, veuillez lire ce message attentivement du début à la fin. (Vous trouverez les conditions* de visa et vaccination classées par pays [ici](#).)

NB: L'ICFP2022 a été désignée par le Bureau thaïlandais de convention et exposition comme un événement MICE (*Meetings, Incentives, Conventions and Exhibitions*). Cette dénomination permet à tous et toutes nos délégués.ées de se rendre en Thaïlande avec un **visa de tourisme MICE (TR-MICE)**.

Mise à jour sur le processus de préapprobation des demandes de visa de l'ICFP2022

Si vous avez besoin d'un visa pour la Thaïlande, et si vous vous êtes inscrits.es à l'ICFP2022 et avez téléchargé une photo de la page biométrique de votre passeport sur le site des inscriptions avant le 15 septembre 2022, vos informations ont été transmises au département des Affaires consulaires du ministère des Affaires étrangères de la Thaïlande via le ministère de la Santé publique dans le cadre du [processus de préapprobation des demandes de visa pour l'ICFP2022](#).

Le département des Affaires consulaires de la Thaïlande a commencé à envoyer les noms des délégués.ées de l'ICFP dont les demandes de visa ont été préapprouvées à toutes les ambassades et consulats thaïlandais partout dans le monde, en les informant du traitement spécial réservé à ces demandes de visa pour ces personnes. Le département des Affaires consulaires a assuré le Secrétariat de l'ICFP que toutes les personnes sur la liste préautorisée pourront récupérer leur visa auprès de n'importe quel consulat ou ambassade thaïlandais autorisé à émettre des visas pour la Thaïlande partout dans le monde.

Chaque délégué(e) préapprouvé(e) recevra un email de l'ICFP sous 24 heures après réception officielle de leurs noms par le ministère de la Santé publique thaïlandais, avec des informations détaillées sur les prochaines étapes à suivre pour finaliser le processus auprès du consulat ou de l'ambassade thaïlandaise de leur choix. Le département des Affaires consulaires a indiqué à l'ICFP que la majorité des noms envoyés à travers ce processus seront transmis à l'ICFP et à toutes les ambassades et consulats thaïlandais d'ici le 15 octobre 2022.

1. Prochaines étapes pour les personnes ayant été préautorisées par le département des Affaires consulaires

Veuillez avoir rempli et préparé tous les documents nécessaires à votre demande de visa de tourisme (TR) pour lancer immédiatement votre demande de visa une fois que vous aurez reçu l'email de l'ICFP vous indiquant que vous avez été préapprouvé(e) et que vous pouvez contacter l'ambassade/consulat thaïlandais de votre choix pour vérifier comment envoyer les documents nécessaires –c'est-à-dire soit par courrier, soit par email, soit en personne. Le département des Affaires consulaires a communiqué au Secrétariat de l'ICFP que les personnes recevant une préautorisation devraient recevoir leurs visas beaucoup plus

rapidement que les délais d'émission des visas ordinaires, soit en à peu près une semaine selon le volume de demandes de visa reçues et traitées par les ambassades et consulats concernés.

Enfin, il convient de rappeler que l'usage de méthodes alternatives pour déposer les demandes de visa, ainsi que l'approbation finale de votre demande, demeure à la discrétion de chaque ambassade ou consulat. Cependant, nous avons été informés qu'avec l'essor des nouveaux systèmes mis en place pendant la pandémie de COVID-19 et l'augmentation des entretiens et envois de documents à distance, il est beaucoup moins probable que les délégués.ées de l'ICFP doivent se rendre en personne dans une ambassade ou un consulat.

0. Prochaines étapes pour les personnes qui n'ont pas été préautorisées par le département des Affaires consulaires

Les personnes qui n'ont pas reçu de préautorisation du département des Affaires consulaires pour recevoir un visa recevront aussi un email de l'ICFP leur expliquant cela, avec plusieurs options de participation et présentation à l'ICFP. Malheureusement, le Secrétariat de l'ICFP ne sera pas informé des raisons spécifiques des refus de visa de chaque délégué(e) concerné(e), c'est pourquoi nous ne pourrions vous donner d'information à ce sujet. La décision d'attribuer ou non aux délégués.ées de l'ICFP un visa de tourisme MICE (TR-MICE) repose *in fine* sur l'ambassade ou le consulat thaïlandais auprès duquel la demande a été déposée.

Si vous ne recevez pas de préautorisation du département des Affaires consulaires, vous pouvez toujours soumettre votre demande de visa directement auprès de l'ambassade à laquelle votre pays est rattaché pour obtenir un visa thaïlandais pour l'ICFP2022. Cependant, l'ICFP a été informée par le département des Affaires consulaires que dans ce cas, la probabilité que votre demande de visa soit acceptée est faible.

0. Prochaines étapes pour les personnes qui n'ont pas participé au processus de préapprobation des demandes de visa

Si vous n'avez pas participé au processus de préapprobation des demandes de visa de l'ICFP2022 (en vous inscrivant à la conférence et en téléchargeant vos informations de passeport avant le 15 septembre 2022), nous vous recommandons de contacter votre ambassade ou consulat thaïlandais pour commencer votre demande de visa immédiatement.

Communications récentes de l'ICFP sur les visas :

- [Informations sur le processus de préapprobation des demandes de visa de l'ICFP2022](#)
- [Obtenir votre visa pour la Thaïlande pour l'ICFP2022](#)
- [Présentations PPT de la réunion virtuelle de l'ICFP2022 sur les visas + voyage pour la Thaïlande](#)
- [Instructions pour les visas](#)
- [Formulaires de retours d'expériences sur les visas](#)

Nota bene:

*Bien que la Thaïlande ne requière plus de preuve de vaccination contre la COVID-19 pour entrer dans le pays, le Secrétariat de l'ICFP requiert toujours que tous ses délégués.ées soient vaccinés.ées contre la COVID-19 pour assister à la conférence en personne.

Si vous êtes éligible à un visa à l'arrivée (vérifiez les conditions de visa par pays [ici](#)), le gouvernement thaïlandais recommande vivement que vous envoyiez votre demande de visa et toutes les pièces justificatives en ligne avant de vous rendre en Thaïlande afin d'accélérer le processus de visa à l'arrivée.

Le Secrétariat de l'ICFP vous remercie sincèrement pour votre coopération au cours des prochaines semaines ; soyez certains.es que nous faisons tout notre possible pour garantir un visa à tous les délégués.ées de l'ICFP2022 qui en ont besoin. Nous continuons de travailler en étroite collaboration avec le gouvernement thaïlandais et nos partenaires –particulièrement ceux des pays du Sud—pour aider à ce que ce processus soit aussi efficace et fructueux que possible.

L'ICFP2022 continuera d'annoncer toutes nouvelles informations concernant les demandes de visa et autres informations logistiques importantes sur le site internet de l'ICFP2022, dans notre newsletter, et sur les réseaux sociaux. Vous pouvez vous inscrire à notre newsletter [ici](#), et suivre l'ICFP 2022 sur [Instagram](#), [Facebook](#) et [Twitter](#).

Nous aimerions aussi recevoir de vos nouvelles ! Envoyez vos commentaires et questions sur les demandes de visa pour l'ICFP2022 [ici](#). Nous souhaiterions également avoir des retours des personnes qui ont réussi à obtenir leur visa.

Merci,
Le Secrétariat de l'ICFP